



MURS MURS

les amis
des citoyens
pour
CRÉMIEU

SPÉCIAL PATRIMOINE

DE CRÉMIEU

HORS SÉRIE #01

JUILLET 2016

WWW.MURSMURSDECREMIEU.FR

édito

Crémieu en 2030 ou comment conjuguer modernité et patrimoine dans une cité médiévale ?

Notre cité est riche de son histoire, de son environnement façonné au cours des siècles. Elle demeure une cité de vie et d'envie car, loin d'être un musée, elle continue de vivre de son tissu humain, commercial et associatif. Riche d'une population d'origines multiples, elle reste un lieu de destination pour promeneurs et touristes. Située à proximité de la métropole lyonnaise, elle offre aux personnes actives des sources d'emploi proches. Enfin, ancien chef-lieu de canton, elle demeure un bourg-centre pour les communes rurales avoisinantes. Mais ceci s'accompagne de fragilités et de contraintes.

Fragilités, car un patrimoine aussi ancien peut facilement être gâché faute d'entretien, d'intérêt ou manque de discernement dans les opérations immobilières. Fragilités aussi car les modes de vie contemporains, dont l'usage de la voiture, peuvent asphyxier le vieux centre ou inciter la population à partir pour trouver à l'extérieur des lieux de consommation, de loisirs ou d'habitat mieux adaptés. Fragilités enfin, car la proximité du Grand Lyon et son développement à l'est peuvent bouleverser des équilibres déjà mis à mal par une urbanisation périphérique sur le mode «banlieue dortoir».

Contrainte de l'Histoire car la faible adaptabilité d'un habitat et d'un urbanisme conçus il y a plusieurs siècles répond mal aux attentes des familles avec enfants, aux personnes âgées en recherche de logements accessibles et aux automobilistes.

Contrainte parce que l'exiguïté des espaces publics comme privés nécessite des arbitrages constants entre les différents usages d'une population devenue urbaine dans ses habitudes.

Ceci représente un défi pour toute municipalité ; c'est aussi un enjeu pour tout citoyen.

Que nous habitions Crémieu, y travaillions ou simplement y soyons attachés, nous sommes tous concernés : ces rencontres sont avant tout un temps commun pour partager des constats, questionner notre futur sans a priori et initier une réflexion collective.

Vivre la modernité dans une cité médiévale, CRÉMIEU EN 2030 !

Le samedi 02 avril 2016, l'association des Amis des Citoyens pour Crémieu (ACpC) a organisé un débat public consacré au développement urbain et social de Crémieu.

Ce séminaire a accueilli des professionnels du patrimoine, de la sociologie et de l'aménagement des territoires urbains et a posé les bases d'une réflexion sur l'avenir de Crémieu. En complément des échanges, plusieurs ateliers pratiques ont présenté des modes de constructions traditionnelles.



L'éclairage d'Alain CHENEVEZ

Qu'est ce qu'on détruit? Qu'est ce qu'on garde ?
Un choix politique.

40% de la population française est péri-urbaine. Les centres des grandes agglomérations s'embourgeoisent et les quartiers populaires sont délaissés. La classe moyenne investit inexorablement l'espace péri-urbain. Les relations sociales se complexifient.

Face à ces métamorphoses, une des solutions est d'inventer de nouvelles formes de démocratie. Plutôt que de s'inscrire dans des grands schémas prévus pour 20 ou 30 ans basés sur la croissance, il est urgent de s'appuyer sur des fonctionnements plus participatifs et collaboratifs afin de conserver nos modes de vie face à la réalité écologique de diminution des ressources. **Face à l'hyper-urbanisation, la question de la sauvegarde du patrimoine devient centrale.**

Qu'est-ce que l'on détruit, qu'est ce que l'on garde ?

On a toujours détruit mais les raisons évoluent avec le temps :

- à partir du 18^{ème} siècle, on veut réconcilier le passé avec la société moderne,
- au 19^{ème}, en conservant les choses du passé on veut nourrir le nationalisme,
- fin 19^{ème}, l'apparition des sociétés savantes va nourrir par leurs écrits la réflexion des archéologues pour la sauvegarde du patrimoine de l'aristocratie,
- dans les années 60, on restaure les centres villes (loi Malraux),
- enfin, aujourd'hui, le patrimoine est instrumentalisé pour favoriser l'attractivité économique.

On détruit toujours mais on n'a jamais tant conservé : archéologues, inspecteurs du patrimoine, associations du patrimoine. Tout, un jour disparaîtra. On essaie de résister à la finitude mais elle finira par arriver. On pourrait tout autant conserver les immeubles du 19 ou du 20^{ème} que ceux du 17^{ème}. En définitive, ce sont des choix politiques.

Conserver en priorité la culture pour faire le choix d'une conservation raisonnée et allier patrimoine à la modernité.

Pourquoi laissons-nous le choix de démolir ou de préserver à seulement quelques personnes qui nous gouvernent ou à quelques spécialistes ? Ou comme le préconise la convention cadre du Conseil de l'Europe, pourquoi ne pas laisser la décision aux citoyens, comme les Japonais qui privilégient les communautés et les savoir-faire locaux afin de préserver leur capacité à refaire les choses à l'identique.

S'affrontent dans notre conception occidentale, une approche très matérielle et celle de la préservation du patrimoine immatériel.

Pour aller au-delà du patrimoine déjà protégé par les lois en tenant compte des perceptions émergentes, il faut repenser la démocratie avec des discussions collectives, et conserver en priorité la culture pour faire le choix d'une conservation raisonnée et allier patrimoine et modernité.



POUR ALLER PLUS LOIN

L'intervention d'Alain Chenevez montre à quel point le patrimoine est un enjeu de taille pour une commune comme Crémieu. Par delà l'impact économique et sous l'angle de l'attractivité touristique, le fait de démolir ou de conserver représente un véritable enjeu politique. Être une société moderne, ce n'est pas de faire table rase de son passé, c'est plutôt savoir reconnaître à la fois la valeur des monuments protégés et le petit patrimoine non protégé par l'État. L'Histoire montre objectivement à quel point les époques ont une grande influence sur la conservation de l'objet patrimonial. Une usine, des HLM ou un vieux commerce, sont autant de symboles et de témoignages locaux pour une communauté.

L'idée force de cet expert anthropologue qui parcourt le monde pour appréhender les enjeux communs et les différences dans chaque société, consiste à dire que les citoyens doivent participer au choix d'une conservation raisonnée. Sous quelle forme cette participation peut-elle devenir opérationnelle ? Comment font les autres pays ? Quels exemples peuvent être appliqués à notre commune ?

L'intervention d'Alain de MONTJOIE

Le patrimoine, un bien inestimable
Peut-on conjuguer le patrimoine avec la modernité ?

Il est parfaitement possible de vivre confortablement dans des bâtiments qui n'ont pas été conçus pour cela. Nous ne sommes pas condamnés à la modernité, il faut garder son libre arbitre et décider des éléments de confort dont on a vraiment besoin et de ceux dont on peut se passer.

La protection du patrimoine fait-elle peur aux propriétaires ?

L'entretien du patrimoine coûte de l'argent mais c'est un investissement dont le rapport n'est pas mesurable, il est inestimable parce qu'il ne se fait pas en argent, c'est un rapport à la collectivité au sens le plus large possible. C'est un bien collectif et son entretien ne devrait pas incomber au propriétaire. Que l'entretien du patrimoine soit financé sur des fonds publics paraît totalement normal puisque c'est de l'intérêt public. Sous quelles formes ? Elles restent à inventer, à réfléchir ensemble, afin de faire un bon usage de l'argent public.

La vigilance est de mise pour éviter que des bâtiments ne soient détruits, devenus gênants parce qu'occupant un espace fortement convoité par la promotion immobilière.

Si l'on ne peut pas tout conserver, nous devons faire des choix éclairés, après avoir étudié le bâtiment concerné et non après avoir étudié ce que l'on veut faire à la place. Ce qui est en jeu, c'est l'enrichissement de notre savoir, ce sont des pans entiers de notre histoire.

La question cruciale du financement de la préservation du patrimoine est ici posée. L'entretien d'une ville ancienne coûte cher. Une partie du patrimoine français est aux mains des particuliers, ce qui garantit sa conservation. Les difficultés économiques des finances publiques rendent problématique l'entretien régulier du patrimoine. Qui peut payer une restauration de qualité ? Le développement d'associations de sensibilisation, de restauration et/ou d'insertion comme l'ARCC constituent une des réponses possibles.

Savoir observer pour mieux comprendre nos héritages

La ville porte les traces de son histoire millénaire et toute période de l'Histoire vaut d'être interrogée. Quand on est face à un bâtiment, la question à se poser n'est pas « *mais que faire de ce bâtiment ?* » mais plutôt : « *mais qu'est-ce que ce bâtiment nous permet de comprendre ?* ».

Les constructions, même modifiées, permettent d'observer et de comprendre les techniques et les savoirs à travers les époques.

L'exemple des halles médiévales

Le meilleur exemple de bâtiment que l'on puisse donner est la halle médiévale, un bâtiment à vocation à la fois collective et commerciale, qui permettait d'abriter les marchandises de la pluie et du soleil. A Crémieu, elle a traversé les siècles sans altérations majeures, tandis que celle de La Côte Saint-André a connu une transformation importante.

Murs bahut, dés en pierre

On voit qu'à Crémieu, les poteaux reposent sur des murs bahut, alors qu'à La Côte Saint-André, les poteaux reposent sur des dés en pierre, ce qui

n'était pas le cas à l'origine. Initialement, la halle de La Côte Saint-André présentait une structure similaire à celle de Crémieu avec des murs bahuts en pisé. Ces murs ont été supprimés et remplacés par des blocs de pierres à une époque non précisée. Les derniers vestiges qui permettaient de faire ces observations ont été détruits dans la précipitation, à l'occasion du festival Berlioz.



POUR ALLER PLUS LOIN

On voit à travers ce témoignage d'Alain De Monjoie, médiéviste, que la préservation du patrimoine demande une grande compétence et surtout une vigilance de tous les instants afin d'éviter des erreurs irrémédiables. Est-ce uniquement l'affaire des experts ? La protection de l'État rassure, mais il faut qu'elle soit mieux comprise. Comment aider les particuliers à bien faire, et à comprendre l'intérêt de préserver ces savoir-faire ?

Un travail de vulgarisation des principes de l'AVAP et un accompagnement public, doivent être proposés afin de donner envie aux citoyens de participer à la préservation de leur patrimoine commun.

Les propos de Jérôme STURLA

Pour Jérôme Sturla, s'interroger sur l'équilibre à trouver entre les besoins de la vie actuelle et la mise en valeur d'un patrimoine historique comme celui de Crémieu appelle en premier lieu à prendre en considération l'identité d'un territoire.

Il distingue deux niveaux d'identité : l'héritage historique et les racines locales d'une part, les habitants qui façonnent au quotidien l'identité par leurs actions d'autre part.

L'objectif à trouver conjugue l'humain et l'urbain, dans un contexte d'expansion de la métropole lyonnaise.

Jérôme Sturla pointe 4 mutations fondamentales qui impactent durablement le développement des territoires :

➤ **La croissance démographique et urbaine** : sa connaissance permet de mieux appréhender les besoins d'aménagement du territoire (logements sociaux, zones pavillonnaires, équipements) tout en construisant un sentiment d'appartenance. La maîtrise des transports en commun est essentielle pour accompagner la croissance urbaine sur le long terme.

➤ **Les finances publiques** : la réorganisation des communes et les fusions intercommunales impliquent de repenser les clés de répartition financière. La mutualisation des équipements et des services ainsi que les transferts de compétences s'imposent.

➤ **Les comportements sociaux** : de nouvelles réalités apparaissent comme l'individualisme ou les communautarismes. Ces replis, tant individuels qu'identitaires, impactent

la vie publique et la cohésion sociale par une fragmentation

L'objectif à trouver conjugue l'humain et l'urbain, dans un contexte d'expansion de la métropole lyonnaise.

du territoire (quartiers) et des activités au détriment de la mixité sociale.

Il importe aussi d'anticiper sur la question de l'emprise croissante du numérique dans la vie sociale et dans l'organisation de la cité.

➤ **La prise de conscience environnementale** : ces changements de comportements dans l'habitat, les modes de déplacements ou de consommation doivent pouvoir être intégrés dès maintenant dans l'aménagement urbanistique comme dans toutes nouvelles constructions.

Pour aborder l'aménagement des territoires dans la perspective de 2030, Jérôme Sturla propose 3 axes de réflexion :

- Quels éléments d'attractivité doit-on développer ? Types de logements (anciens rénovés ou neufs), activités économiques (zones d'activités), touristiques (patrimoine,...). Pour lui, il n'est impératif d'en viser plusieurs. Le tourisme peut être un axe fort pour Crémieu.
- Comment construire de nouvelles cohésions sociales (mixité) à partir de l'aménagement urbain, en évitant d'accroître les déséquilibres sociaux ?
- Comment bien intégrer environnement et déplacements ? Nécessité de densification pour éviter l'étalement urbain, synonyme de besoins accrus de réseaux de transports et de mauvaise rentabilité énergétique.

POUR ALLER PLUS LOIN

L'intervention de Jérôme Sturla donne une ligne directrice forte quant à la méthode de travail qu'il convient d'adopter dans les mois à venir pour mettre en place une réflexion sur l'avenir de notre commune. En matière de développement, il ne suffit pas d'envisager les questions d'urbanisme mais il faut avoir une vision à long terme qui prend en compte des thématiques multiples. Ce politologue a listé ces thématiques dans son exposé : la mobilité, les commerces, le développement économique, l'urbanisme, le patrimoine, la culture et la cohésion sociale. Un ensemble de sujets qu'il nous faudra approfondir dans le but de dessiner ensemble un avenir qui correspond à nos aspirations de qualité de vie tout en gardant le sens des réalités. Comme exemple, on peut se demander quels changements pourrait produire l'arrivée d'un tramtrain dans notre région ? Quel impact les nouvelles constructions vont-elles avoir dans l'équilibre social et économique de la commune ? Comment répondre au besoin d'économiser les ressources naturelles ? Les réponses techniques que l'on peut apporter dans un cadre urbain médiéval sont encore plus complexes.

Le chantier est vaste, la journée du 2 avril est la première pierre à l'édifice, le lancement d'un champ de réflexion qui se veut ouvert à tous.



Bio...

Alain CHENEVEZ



Alain CHENEVEZ est docteur en Sociologie, chargé de recherches à l'Institut Claude Nicolas Ledoux (1997-2002), directeur du Musée Urbain Tony Garnier (2003-2008), il est depuis maître de conférences à l'Université de Bourgogne et responsable du M2 Ingénierie des métiers de la culture ainsi que d'une équipe du Ciméos, laboratoire en sciences de l'information et de la communication, chargée de « culture, patrimoine et médiation ».

Jérôme STURLA



Jérôme Sturla a fait des études en sciences politiques. Il a exercé des mandats d'élu depuis l'âge de 20 ans dans la commune de Décines et à la Métropole Lyonnaise. Il maîtrise toutes les questions du développement du territoire qu'il applique notamment en tant que président du Grand Parc Miribel Jonage.

Il est actuellement responsable recherche et développement à l'AFEV, Association de la Fondation Étudiante pour la Ville et conseiller métropolitain.

Alain de MONTJOIE



Alain de Montjoie a étudié l'histoire de l'art et l'archéologie à Paris X Nanterre et obtenu un Diplôme d'études approfondies. En 1979, il intègre le service du patrimoine culturel de l'Isère à Grenoble en tant que conservateur du patrimoine. Il étudie l'habitat et l'architecture médiévale de Grenoble et du département. Il quitte le service en 2013. Il est intervenant au CLEPT, collège lycée élitaire pour tous de Grenoble, où il anime des ateliers en archéologie pour des jeunes en cours de réconciliation avec l'apprentissage.

JOURNÉE PATRIMOINE, ATELIERS

1 | Écouter le son de la lauze,

Jean-Philippe Moyne (société Moyne tradition) qui maîtrise la couverture en lauzes a présenté une mise en œuvre de cette technique ancestrale de notre région. À partir de la taille de lauzes, provenant d'une carrière proche de Crémieu, il en a assemblé quelques unes pour faire comprendre ce mode de couverture et fait sonner les pierres pour distinguer les belles pierres des défallantes.



2 | 100% naturel,

Lionel Ronsoux, membre du Bureau d'études spécialisé en terre crue (BEterre) proposait un atelier de démonstration d'enduits en terre pour l'aménagement intérieur. Les enduits sont composés de terres argileuses, de sable et de fibres végétales. Les visiteurs avaient la possibilité d'appliquer différents enduits sur un mur témoin.



3 | Le bureau des rêves,

Toute la journée des ateliers prospectifs ont été proposés sur la vie à Crémieu en 2030. Des idées de projets et d'aménagements ont été récoltés et partagés entre participants puis positionnés sur de grandes cartes. Les propositions abordent différents sujets touchant au quotidien des Crémolans et des habitants aux alentours, sur leurs déplacements, les activités de loisirs, l'éco-habitat, la consommation locale... Autant de sujets que les participants ont imaginés pour tous, enfants, familles, actifs ou seniors... allant dans le sens d'un développement durable de la cité.



4 | A la belle pierre !

Gilles Harel, ancien animateur de l'ARRC, a procédé au montage d'un muret en pierres sèches pour sensibiliser les visiteurs à cette technique traditionnelle du patrimoine local, dans le but la valorisation et la restauration des murs en pierres.



5 | Du bloc à la sculpture

Christophe Blain et Claude Canton de l'association Artis'art de Hyères-sur-Amby sont venus tailler en direct un bloc de pierre. Par cette démonstration technique, ces sculpteurs ont montré différentes manières de tailler un bloc de pierre, les outils et la préparation.



6 | Crémieu, hier et aujourd'hui,

Une exposition de photographies présentait des vues de Crémieu d'hier et d'aujourd'hui. Celles-ci nous montrent les changements urbains intervenus dans le centre ancien pour le pire comme le meilleur !



Pour soutenir la publication des MURS-MURS de Crémieu, faire un don de soutien ou adhérer à l'association :

- Je fais un don de soutien de €
 - J'adhère à l'association des Amis des Citoyens pour Crémieu et je paye une cotisation de 15 €
- Mon nom :
- Mon adresse postale :
- Mon adresse email :

Couper ✂
Coupon à envoyer accompagné de son règlement à l'attention de :
Association des ACpC
35 rue porcherie - 38460 Crémieu
Ou à déposer dans notre boîte aux lettres citoyenne devant la librairie Chemin, à Crémieu.